Décision 03-D-20 du 18 avril 2003

relative à des pratiques imputables à la société Coca-Cola Beverages, à la Société des Boissons et à la Société des Boissons gazeuses de la Côte d'Azur

Posted on: 16 septembre 2003 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Fédération nationale des boissons (FNB)
Dispositif(s)	Non-lieu
Entreprise(s) concernée(s)	Société Coca-Cola Beverages (CCB SA), Société Sud-Boissons, Société des Boissons gazeuses de la Côte d'Azur (SBGCA)

Lire

le texte intégral de la décision
96.95 Ko